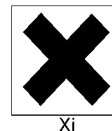


# Fiche de Données de Sécurité

## KERALASTIC T comp.A



Fiche du 21/3/2003, revision 1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: KERALASTIC T comp.A

Type de produit et emploi: Colle epoxy-polyuréthane.

Fournisseur:

MAPEI S.p.A. - Via Cafiero, 22 - 20158 Milan - ITALIE

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

MAPEI S.p.A - Tel. +(39)02376731

Centre Antipoison - Hôpital Niguarda - Milan - Tel.(39)(2)66101029

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:  
5% - 9.99% produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

N. 67/548/CEE 603-074-00-8 CAS: 25068-38-6 EINECS: 500-033-5

N Xi R51/53 R36/38 R43

3% - 4.99% xylène

N. 67/548/CEE 601-022-00-9 CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7

Xn R10 R20/21 R38

0.2% - 0.49% nonylphénol

N. 67/548/CEE 601-053-00-8 CAS: 25154-52-3 EINECS: 246-672-0

C N R22 R34 R50/53

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

En cas de contact avec les yeux, le produit provoque des irritations importantes qui peuvent se prolonger pendant plus de 24 heures et, en cas de contact avec la peau, provoque une inflammation considérable accompagnée d'érythèmes, d'escarres ou d'oed

En cas de contact avec la peau, le produit peut provoquer une sensibilisation cutanée.

La préparation contient des résines époxy de bas poids moléculaire. Des contacts répétés avec la peau peuvent conduire à une hypersensibilisation, éventuellement en combinaison avec d'autres composés époxydiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Protéger ensuite les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propre secs. CONSULTER UN MEDECIN.

En cas d'ingestion:

Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

Eau, CO2, Mousse, Poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.

# Fiche de Données de Sécurité

## KERALASTIC T comp.A

Extincteurs interdits:  
Aucun en particulier.  
Risques de combustion:  
Eviter de respirer les fumées.  
Moyens de protection:  
Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

---

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:  
Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.  
Précautions au niveau de l'environnement:  
Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.  
Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.  
Méthodes de nettoyage:  
Ramasser rapidement le produit en utilisant des vêtements de protection.  
Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.  
Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.  
Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

---

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:  
Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.  
Matières incompatibles:  
Aucune en particulier.  
Conditions de stockage :  
Les boîtes doivent toujours bien être fermées.  
Indication pour les locaux:  
Locaux correctement aérés.

---

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:  
Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.  
Protection respiratoire:  
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.  
Protection des mains:  
Utiliser des gants de caoutchouc de protection.  
Protection des yeux:  
Lunettes de sécurité.  
Protection de la peau:  
Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.  
TLV des substances contenues:  
xylène  
TLV TWA:: 434 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm TLV STEL:: 651 mg/m<sup>3</sup>, 150 ppm

---

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	pâte
Couleur:	blanc or gris
Odeur:	typique
pH:	==
Point de fusion:	== °C
Point d'ébullition:	127 °C
Point éclair:	62 °C
Auto-inflammabilité:	>460 °C

# Fiche de Données de Sécurité

## KERALASTIC T comp.A

Limite d'inflammation à l'air(% en vol.):	1%-6%
Pression de vapeur:	0.2 kPa (23°C)
Densité relative:	1.7 g/cm <sup>3</sup> (23°C)
Hydrosolubilité:	insoluble
Liposolubilité:	soluble
Viscosité :	1600000-1900000 mPa.s (23°C)
Densité des vapeurs:	3.6

---

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:  
Stable dans des conditions normales.

Peut s'enflammer au contact d'agents d'oxydation forts.

---

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui  
Inhalation: Oui  
Contact: Oui

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

xylène

LD50 (rat) oral: 5000 mg/kg

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Peau:  
Le contact peut causer une irritation.

Oeil:  
Le contact direct peut causer une irritation

Pouvoir sensibilisant:

Possible, en cas de plusieurs contacts

Cancérogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué.

Mutagénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Teratogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Autres informations:

Les résines époxy contenues dans ce produit sont très faiblement irritantes.

La prédisposition à l'irritation et la sensibilisation de la peau varie d'un individu à l'autre.

Sur une personne sensibilisée, la dermatite allergique pourrait n'apparaître qu'après plusieurs jours ou semaines de contact fréquents et prolongés.

Pour ce motif le contact avec la peau doit être soigneusement évité, même si le produit est faiblement irritant. Une fois sensibilisé, le sujet exposé même à de faibles quantités de produit, peut être victime d'œdème et d'erythème.

---

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité: il n'existe pas de donnée expérimentale, mais on pense que le produit est partiellement biodégradable.

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

Liste des substances contenues dangereuses pour l'environnement et relative classification:

# Fiche de Données de Sécurité

## KERALASTIC T comp.A

5% - 9.99% produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

N. 67/548/CEE 603-074-00-8 CAS: 25068-38-6 EINECS: 500-033-5

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

0.2% - 0.49% nonylphénol

N. 67/548/CEE 601-053-00-8 CAS: 25154-52-3 EINECS: 246-672-0

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

---

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Disposial de produit durci (codice CER): 08 04 10

Disposial de produit non durci (codice CER): 08 04 09

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N. ONU:

=

RID/ADR:

marchandise non dangereuse

Maritime (IMO/IMDG):

marchandise non dangereuse

MAR/POL 73/78, pièce jointe III:

Non

Aérien (ICAO/IATA):

marchandise non dangereuse

---

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive CE/99/45 (Classification et étiquetage):

Symboles:

Xi Irritant

R Phrases:

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S Phrases:

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S60 Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S37 Porter des gants appropriés.

Special Provisions:

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Contient:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

---

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

Istituto Superiore di Sanità - Inventario Nazionale Sostanze Chimiche

## **Fiche de Données de Sécurité KERALASTIC T comp.A**

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

ACGIH - Treshold Limit Values (2000)

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials - Tenth Edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Text of R phrases referred to under heading 2:

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R10 Inflammable.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.